



Ordre du jour du Conseil municipal du 21 mars 2026

Installation des membres du Conseil municipal
(*Line Magne*)

1. Élection du Maire
(*le doyen de l'assemblée*)
2. Fixation du nombre d'adjoints au Maire
(*le Maire*)
3. Élection des adjoints au Maire
(*le Maire*)
4. Lecture de la Charte de l'élu local
(*le Maire*)

**La Maire,
Line MAGNE**